

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2020

L'an deux-mille-vingt, le 20 octobre à 19 heures, s'est tenu le conseil municipal de Bréville Sur Mer, légalement convoqué dans la salle polyvalente, sous la présidence de Stanislas MARTIN, Maire.

Date de convocation : 14 octobre 2020

Étaient présent :

Mmes Marie-Claude HOLLANDE, Chantal LEDESERT, Annick PEYRE, Myriam ROULEAU, Brigitte VAUR, Eloïse BABILONI, Emeline THEVENIN
Mrs Bruno BOUET, Jacques BOUTOUYRIE, Frédéric FORTIN, Mickaël LE HELLOCO, Éric LENGRONNE, Stanislas MARTIN, Jean-Michel POLGE, Denis LAVAT, élus municipaux, et Mme Brigitte GEORGES, secrétaire de mairie

Absent (es) excusé (es) :

Secrétaire de Séance : Jean Michel POLGE

Ordre du jour

- Présentation de la Mission Locale par Madame BELFORGE-MARCHAND
- Délibération signature convention accord cadre avec Manche-Numérique
- Désignation d'un correspondant PAT auprès de GTM (Projet Alimentaire Territorial)
- Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
- Désignation d'un représentant PLUI
- Décision pour l'incorporation de la parcelle AH 361 dans le domaine privé de la Commune
- Informations :
 - ✓ Commissions GTM
 - ✓ Point commission urbanisme
 - ✓ Rapport du SMAAG
 - ✓ Aérodrome et la base hélicoptère
 - ✓ Nautisme réflexion sur la création d'une SPL (Société Publique Locale)
- Questions diverses

Délibérations

- Présentation de la Mission Locale par Madame BELFORGE-MARCHAND

En raison de la crise sanitaire, Mme BELFORGE-MARCHAND n'a pas pu venir, son intervention est donc remise à plus tard.

- Délibération signature convention accord cadre avec Manche-Numérique

Le syndicat mixte Manche Numérique a notamment pour objet, aux termes de ses statuts, de procéder à une mission d'assistance à la mise en œuvre des nouvelles

technologies de l'information et de la communication nécessaires au bon fonctionnement de l'administration. Celle-ci comprend entre autres, le système d'information au sens large, la partie réseau local, et aussi la partie télécommunications, ainsi que l'environnement métier.

La présente convention est un cadre permettant ensuite de confier l'exécution des services numériques à Manche Numérique. Chaque prestation de services donnera lieu à signature de conditions particulières.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention accord carte avec Manche numérique.

- Désignation d'un correspondant PAT auprès de GTM (Projet Alimentaire Territorial)

Le PAT est un outil mis en place par GTM qui a pour objectif de valoriser l'économie alimentaire locale et permettre à tous une alimentation saine, durable et locale.

A l'unanimité Éric Lengronne est élu pour être correspondant auprès de du PAT de GTM

- Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

La Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

La commune de Bréville doit élire un représentant titulaire et un suppléant pour siéger à la CLECT

Sont élus :

Titulaire : Stanislas Martin

Suppléant : Michaël LE HELLOCO comme suppléant.

- Désignation d'un représentant PLUI

La communauté de commune Granville terre et mer a la compétence urbanisme. Dans ce cadre GTM a lancé la démarche de mis en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), un correspondant doit être nommé pour chaque commune celui-ci aura pour mission de faire le lien entre la commune et GTM :

A l'unanimité, Stanislas Martin est élu correspondant PLUI

- Décision pour l'incorporation de la parcelle AH 361 dans le domaine privé de la Commune

La parcelle AH 361 jouxtant le club hippique est répertoriée comme bien sans maître.

M le Maire demande au Conseil municipal son accord pour intégrer ce terrain dans le patrimoine de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour l'intégration du bien dans le domaine privé de la commune et autorise le Maire à signer les documents liés à cette affaire.

- Informations aux conseillers :

- ✓ Commissions GTM

Liste des représentants de la commune au sein des commissions GTM

Commission communication Réfèrent : G. FAGNEN	Eloïse BABILONI -
Administration Générale Réfèrent : V. COUPEL	Stanislas MARTIN
Développement économique Réfèrent : D. LECUREUIL	Emeline THEVENIN
Finances Réfèrent : V. COUPEL	Stanislas MARTIN
Nautisme Réfèrent : C. Hersent	Jean-Michel POLGE - Emeline THEVENIN Annick PEYRE
Numérique Réfèrent : P. LETENEUR	Jean-Michel POLGE
Aménagement de l'espace Réfèrent : H. BOUGON	Stanislas MARTIN
Tourisme Réfèrent : A. LE JOSSIC	Marie-Claude HOLLANDE
Social Réfèrent : M-M LEZAN	Myriam ROULEAU
Eau et Assainissement Réfèrent : A. NAVARET	Jacques BOUTOUYRIE
GEMAPI Réfèrent : D. LEGUELINEL	Jacques BOUTOUYRIE
Environnement cadre de vie patrimoine Bâti et paysage Réfèrent : A. BRIERE	Annick PEYRE

- ✓ Point commission urbanisme

- Trois réunions (on réunit le groupe de travail tous les 15 jours) déjà faites autour de l'aménagement du centre bourg.
- Les personnes externes ont signé une charte de confidentialité, d'assiduité et d'intérêt pour le bien commun.
- Les besoins ont été définis au cours de ces trois réunions
- La prochaine réunion aura lieu sur place pour imaginer ce que pourraient donner différentes implantations
- le CAUE prépare une présentation pour la population et les professionnels
- Une enquête d'utilité publique se déroulera lors du premier trimestre 2021
- Une réunion publique se tiendra le 13 novembre (jauge de 50 personnes, flyer et coupon réponse) pour présenter le projet aux Brévillais

✓ **Rapport du SMAAG (information du conseil municipal)**

Le Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG) collecte et traite les eaux usées. Le traitement est satisfaisant.

Il y a 20 000 abonnés

74m³ par abonné, Le prix a augmenté de 2019 à 2020 de 2,79 à 2,82 € le m³

Pour les travaux Veolia est le délégataire

✓ **Aérodrome et la base hélicoptère**

La commune se réjouit de la reprise des infrastructures de l'aérodrome par le Département, du redémarrage des travaux de la base hélicoptère et de la reprise de la zone d'activité Logimer par GTM

La commune n'a reçu aucune communication directe sur ces opérations. Le préfet, sollicité par le Maire, n'a semble-t-il pas plus d'informations.

✓ **Nautisme réflexion sur la création d'une SPL (Société Publique Locale)**

Pour tenter de pérenniser l'activité nautique locale à Bréville, l'activité pourrait être reprise par une SPL gérée au niveau de GTM. Cette société ne comprendrait que des actionnaires publics (communes, communautés de communes, département)

✓ **Clic : Charte des aînés de l'ancien canton de Bréhal**

Centre local d'information et de coordination.

Chaque commune recherche un référent pour rencontrer les personnes isolées et tenter de recenser leurs besoins. Les réunions sont mensuelles.

A Bréville, on connaît bien notre population âgée.

Jacques Boutouyrie se propose comme référent, assisté de Marie-Claude Hollande

Questions diverses

Journée citoyenne

30 personnes ont nettoyé le cimetière samedi 17 octobre, ce fut une bonne occasion de créer du lien. Une opération à renouveler sur d'autres thèmes.

Présence de Brévillais au conseil municipal

On peut noter une nette hausse du nombre de Brévillais assistant au Conseil Municipal. C'est une démarche citoyenne que la municipalité souhaite voir se développer.

La séance est levée à 19h50

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

NOM PRENOM	SIGNATURE	NOM PRENOM	SIGNATURE
MARTIN Stanislas		LE HELLOCO Michael	
BOUTOUYRIE Jacques		LEDESERT Chantal	
HOLLANDE Marie-Claude		LENGRONNE Eric	
POLGE Jean-Michel		PEYRE Annick	
BABILONI Eloïse		ROULEAU Myriam	
BOUET Bruno		THEVENIN Emeline	
FORTIN Frédéric		VAUR Brigitte	
LAVAT Denis			